



PRÉFET DE L'HERAULT

Communiqué de presse

Date 19 janvier 2012

INFORMATION DU PUBLIC

L'accueil physique et téléphonique de l'Unité Territoriale de l'Hérault de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon sera exceptionnellement **fermé au public le mardi 24 janvier 2012 à partir de 9 h 45.**

Les services de renseignements juridiques en droit du travail et de main d'œuvre étrangère seront **exceptionnellement fermés le mardi 24 janvier 2012 toute la journée.**